

N RÉSERVÉ AUX ABONNÉS

Le droit de consommer sans risque d'intoxication. Par Paola Riva Gapany

Valais

Les conseils de la FRC

24 sept. 2020, 11:00
/ Mâj. le 24 sept. 2020 à 11:00Paola Riva Gapany, membre du comité FRC Valais.
©DR

Dans son édition du 21 septembre dernier, «Le Nouvelliste» a relayé les témoignages de riverains affirmant souffrir de symptômes d'intoxication aux pesticides. La Fédération romande des consommateurs s'est toujours battue pour une réduction considérable du risque lié aux pesticides et pour l'interdiction des produits les plus problématiques dans tous les secteurs (terrains agricoles, publics et privés). La santé du consommateur doit être protégée par une alimentation exempte de résidus toxiques, véhiculés par l'utilisation de produits phytosanitaires (herbicides, fongicides, insecticides).

Les emballages des aliments sont également mis en cause, notamment par le chimiste cantonal zurichois qui estime à 100 000 les substances toxiques pouvant passer de l'emballage au produit vendu et donc consommé! Fait inquiétant, la plupart d'entre elles n'ont pas encore été analysées et seules 1500 ont pu être certifiées non toxiques! Il est en plus difficile de connaître ce que les spécialistes appellent l'effet cocktail, à savoir l'interaction des différentes substances entre elles dans le corps humain. Les autorités peinent à réagir pour faire interdire ces substances et invoquent la nécessité de recherches supplémentaires. Soit.

En application de l'adage mieux vaut prévenir que guérir, la FRC a décidé d'agir sur plusieurs fronts et dans différents domaines; lutte contre les perturbateurs endocriniens présents dans de nombreux cosmétiques grâce à son application FRC cosmétiques, meilleure compréhension des étiquettes alimentaires par des ateliers de formation, lobbying en faveur de l'introduction du Nutri-score, le système à étiquettes colorées qui indiquent la valeur nutritionnelle de l'aliment; d'autres actions et conseils sont à découvrir sur le site de la FRC. Politiquement, la FRC a également soutenu l'initiative parlementaire Réduire le risque de l'utilisation de pesticides déposée par la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats en mai 2020. Certes, des études sont plus que nécessaires, mais la santé, elle, n'attend pas. Soyons prudents et agissons en consommateur-riche avisé-e!

Soyez le premier à commenter



À lire aussi

ECONOMIE, VALAIS, LES CONSEILS DE LA FRC

N Récupérer plutôt que jeter, c'est drôlement mieux!
Par Magali Di Marco

10.09.2020 11:00

